



Communiqué commun FERC CGT, FNEC FP FO, Sud Education - Sud Recherche suite au CT-MESR boycotté le 12 avril 2018.

Les organisations ont décidé de boycotter le Comité Technique du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (CT du MESRI) du 12 avril 2018 notamment pour les raisons suivantes :

- nous n'avons aucune nouvelle du MESRI sur la demande de rendez-vous interministériel (MESRI, Agriculture) sur la fusion envisagée entre l'INRA et l'IRSTEA.
- À ce jour, aucun texte permettant la compensation des astreintes et sujétions pour l'ensemble des personnels de l'ESR n'est proposé. Pire, sous la pression de la CPU, les personnels des universités en seraient exclus.
- Un projet de PV du CT-MESR du 10 avril 2017 consacré au RIFSEEP des personnels ITRF et ITA nous est enfin transmis. Pour les organisations soussignées, le PV ne correspond pas entièrement au déroulement de la séance, mais en l'état il suffit à démontrer qu'aucun avis n'a pu être rendu. Nous contestons l'arrêté imposant le RIFSEEP aux personnels ITRF et ITA.
- Le ministère propose une « concertation » sur la Licence qui devrait déboucher sur un texte publié au début de l'été. Suivant la méthode du gouvernement Macron, aucun texte n'est soumis à la discussion, ce qui empêche toute négociation sérieuse et vise, par un calendrier intenable, à éviter l'opposition des principaux concernés : les personnels et les étudiant-e-s, pour des objectifs que nous contestons (notamment casse du cadre national des diplômes et du référentiel aux 1500 heures minimum).
- Nous n'avons toujours pas reçu la feuille de route de la ministre de l'ESR, alors qu'elle nous était promise lors du dernier CT-MESR. Son contenu serait-il explosif ?
- Le MESR continue à refuser d'entendre les personnels et étudiant-es mobilisés contre la loi ORE et ParcoursSup. Nous rappelons que les organisations fédérales CGT, FSU, FO, Solidaires et de jeunesse UNEF, Solidaires Etudiant-e-s, UNL, UNL SD, SGL, FIDL affirment toujours
« la loi ORE, Parcoursup et la réforme du bac et du lycée instaurent la sélection à l'entrée à l'université, cassent les diplômes nationaux, creusent les inégalités sociales et territoriales. Nous exigeons leur retrait et appelons les personnels, les étudiant-e-s à développer les assemblées générales. »
- Nos organisations condamnent les violences et les interventions policières contre les étudiant-es et les personnels mobilisés contre la loi ORE. Après les dernières interventions à Lille et à Nanterre, les menaces contre Tolbiac et Lyon 2 sont inacceptables.

Les organisations sont attachées à toutes les instances statutaires, CT, CAP, CHS-CT, CCP... qui sont indissociables du statut. Nous ne saurions accepter que le Comité technique ministériel fonctionne dans de telles conditions.

Nos organisations soutiennent les étudiant·e·s et les personnel mobilisés, elles appellent à la poursuite et à l'amplification des mobilisations contre la loi ORE et pour des moyens garantissant l'accès et la réussite de toutes et tous à l'université.

Nos organisations apportent leur soutien total aux agent·e·s des services publics en lutte, notamment aux cheminot·s en grève. Leurs revendications sont les nôtres. En défendant leur statut, ils et elles défendent le service public. C'est aussi le service public que défendent les étudiant·e·s et les personnels mobilisés pour le retrait de la loi ORE, Parcoursup et de la réforme du baccalauréat et du lycée.

Le 13 avril 2018, FERC CGT, FNEC FP FO, SUD Education et Recherche